



REPOSE DU CONSEIL D'ETAT

**à la résolution Yvan Pahud au nom du groupe UDC –
Sortir les produits agricoles de l'accord avec le Mercosur pour la survie de notre agriculture et la
santé de nos enfants**

Rappel de la résolution

Compte tenu du délai légal déjà dépassé, le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de présenter dans un délai d'un mois un exposé des motifs et projet de décret afin de répondre à l'initiative 18_INI_003 acceptée le 22.05.2018 par notre Parlement en prise en considération immédiate, qui demande au Conseil d'Etat d'exercer le droit d'initiative du Canton auprès de l'Assemblée fédérale afin de sortir les produits agricoles et produits de l'élevage du futur accord de libre-échange avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay).

*(Signé) Au nom du groupe UDC,
Yvan Pahud*

Réponse du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 30 octobre 2019, le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projet de décret en réponse à l'initiative législative « Sortir les produits agricoles de l'accord avec le Mercosur pour la survie de notre agriculture et la santé de nos enfants » (18_INI_003).

En substance, le Conseil d'Etat a renoncé à émettre un préavis sur l'opportunité de transmettre dite initiative à l'Assemblée fédérale après avoir pris connaissance de la position favorable de la coalition sur le Mercosur moyennant le respect de critères contraignants.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 13 novembre 2019.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean